L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi, 25 Décembre 1828.

☞ A cause de la fete d'aujourd'hui, *l'Abeille* ne paraitra pas demain.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer Mr. J. J. MERCIER comme candidat à la Chambre des Représentans, en remplacement de Mr. Waggaman.

—Nous sommes également autorisés à annoncer M. HUGUES LAVERGNE comme candidat pour la Législature.

☞ L'élection aura lieu les 29, 30 et 31 de ce mois.

Nouvelles recentes de France.

☞ Le navire fin voilier le *Méridien*, capt. Adams, arrivé dans le fleuve en 37 jours de Bordeaux, a apporté des journaux de cette ville jusqu'au 14 Novembre. Le consignataire a bien voulu nous communiquer une liasse de *l'Indicateur*, qui va jusqu'au 9 du même mois, et qui contient des nouvelles de Paris du 6 ; nous en donnons d'amples extraits, dont nous croyons inutile d'ailleurs de faire remarquer l'importance.

Entre le Petit-Cayman et le cap St.-Antoine, le *Méridien* a été poursuivi pendant quatre jours par un pirate, qui l'a canoné presque constamment. Il parait cependant qu'il a eu le bonheur d'échapper aux boulets comme aux griffes de cet écumeur de mer.

Paris, 6 Novembre.

La prise de Varna donne lieu au *Courrier* anglais d'engager la Russie à écouter des propositions de paix pendant l'hiver. Il rappelle à l'empereur Nicolas que les ressources d'Hussein-Bey sont augmentées par la jonction de l'armée du grand-visir, que la guerre est devenue nationale, et que l'enthousiasme qui anime toutes les classes peut justifier la prédiction faite dernièrement, que la conquête de l'empire turc est impossible. Ensuite il ajoute : "Si l'empereur Nicolas est bien penétré de cette idée, s'il pèse de sang froid les sacrifices qu'il doit faire pour l'exécution de son projet, sacrifices infiniment plus considérables que ceux qu'il a déjà faits ; s'il se rappelle qu'il a solennellement désavoué le démembrement ou la conquête de la Turquie, et que ce résultat ne serait agréable à aucune puissance de l'Europe ; si, profitant de l'inaction que l'hiver impose aux opérations militaires, il permet à une saine politique de diriger ses conseils, il écoutera, et il peut le faire avec honneur, des ouvertures de la part de la Turquie elle-même, ou des offres de médiation que pourront lui faire les grandes puissances neutres. La paix pourrait etre maintenant négociée à des conditions honorables pour les deux parties.

PRISE DE VARNA.

Paris, 31 Octobre.

Un courrier extraordinaire, expédié de Varna par Mr. le duc de Mortemart, le 11 Octobre (20 Sept.) vient d'apporter au gouvernement la confirmation de la reddition de cette place, telle qu'elle avait été annoncée par la dépêche télégraphique publiée hier au soir.

"*Varna 11 Oct.* (29 Sep.) 1828.

"Le plus heureux succès vient enfin de couronner les travaux de l'armée russe sous les murs de Varna. Cette importante forteresse s'est rendue à discrétion ce matin même, et déjà elle est occupée par nos troupes.

"La reddition inconditionnelle a été l'effet de la terreur qu'avait répendue dans toute la ville la hardiesse avec laquelle une poignée de nos soldats s'y était jetée dans la nuit du 25 Sep. Tel fut l'effroi des habitans, que dès le soir de la même journée, des pourparlers s'ouvrirent, et que la place manifesta le désir de se soumettre. A la suite de ces conférences, Joussouf-Pacha donna le premier l'exemple aux siens, en passant hier à notre camp, avec les troupes qui se trouvaient sous ses ordres immédiats, et en leur enjoignant de mettre bas les armes sans convention. Cet exemple fut suivi, dans la nuit et dans la matinée de ce jour, par la majeure partie de la garnison.

"Le capitain-Pacha seul, avec un petit nombre de soldats dévoués à sa personne, s'était retiré dans la citadelle, où il a été fait prisonnier par nos troupes, qui sont entrées dans la ville par les brèches, sans éprouver aucune résistance, tambour battant et drapeaux déployés. A leur tête marchaient les 13e. et 14e. régimens de chasseurs ; après eux venait le batallion des sapeurs de la garde, et ensuite le régiment de la garde d'Ismaï offsky.

"D'après les rapports unanimes des prisonniers, la garnison de Varna, y compris les habitans armés se montrait originairement à ving deux mille hommes, dont il ne reste aujourd'hui que six mille hommes. Au surplus, nous ne connaissons encore, au juste, ni le nombre des prisonniers, ni les trophées que nous avons conquis, ni la quantité de munitions de guerre et de bouche tombées en notre pouvoir."

[*Moniteur.*]

FRANCE.

On écrit de Toulon, le 1er. Novembre : "Hier au soir est arrivé sur notre rade le brick du Roi *l'Alerte*, commandé par M. Andréa de Nerciat, capitaine de frégate, qui s'est distingué dans plusieurs combats contre les Algériens, et notamment dans la dernière affaire qui eut lieu dans la baie de *Turetta-Chica*, où quatre corsaires furent coulés bas. Ce brick ayant rencontré le navire *l'Espérance*, amené par un corsaire algérien, attaqua celui-ci, s'en empara, ainsi que de l'équipage composé de treize personnes ; mais le commandant de *l'Alerte* vit avec peine que l'équipage du brick français *l'Espérance*, n'était plus à bord ; il prit alors la généreuse détermination de se rendre à Alger, pour réclamer les prisonniers français, et il est résulté de sa mission que le dey d'Alger a rendu en échange des treize prisonniers algériens autant de prisonniers français.

"Le vaisseau *le Trident*, le brick *le Voltigeur* et les quinze transports n'ont pas encore quitté notre rade, le vent étant toujours contraire. On croit que le *Trident* attend de nouvelles instructions pour partir. M. le contre amiral Rosamel, qui monte ce vaisseau, étant dit on, destiné à remplacer M. le vice amiral de Rigny, qui revient en France : on a embarqué à bord de ce vaisseau, 1.200,000 fr. en espèce pour le service de l'armée.

ANGLETERRE.

Londres, 3 Novembre.

On a prétendu aujourd'hui à la bourse qu'il existe entre l'Angleterre et l'Autriche un traité secret contre la Russie.

Des lettres d'Oporto reçues à Plymouth disent que plusieurs guerillas constitutionnelles ont paru dans le nord du Portugal. On ajoute que le consul bresilien a levé dans le Danemarck 800 hommes pour le service de la reine du Portugal, et que les généraux Saldanha et Stubbs sont dans les Pays Bas occupés à enrôler des volontaires dans le même but. *Courier.*

PORTUGAL.

Extrait du Courrier Français de Paris, du 6 Nov.

Les nouvelles que nous recevons de Lisbonne sont d'une nature très-alarmante pour le gouvernement de l'usurpateur. De nombreuses guérillas sont organisées dans les provinces du nord. Quelques-unes se sont avancées presque sous les murs d'Oporto où elles ont eu un engagement très sérieux avec le 23e. régiment de ligne. Les soldats de don Miguel ont été defaits. Une lettre particulière qu'on nous communique à l'instant, nous informe d'un fait plus significatif encore. Deux compagnies de ce régiment sont passées du côté des constitutionnels que commande le colonel La Serpa Pinto. D'après la même lettre, l'usurpateur ne peut guère compter davantage sur la fidélité de ses marins. Quatre des bâtimens qui font partie de l'escadre devant Madère se seraient declarés en faveur de dona Maria da Gloria ; enfin 1,200 des prisonniers faits à Cascaes seraient parvenus à s'échapper et à se diriger vers les points où ils espèrent rejoindre les constitutionnels. Si ces dernières nouvelles se confirment, elles doivent fortement ébranler la puissance chancelante de don Miguel. Au reste, il prévoit déjà le sort qui le menace, et les nouvelles qu'il reçoit de l'extérieur ajoutent encore à ses inquiétudes. Les dernieres dépêches que M. de Santarem a reçues de Vienne, de Berlin et même de Madrid, ont jeté la consternation dans le palais de l'usurpateur. L'exaltation de la nation portugaise est portée au dernier point.

AUTRICHE.

Nous recevons la lettre suivante de Vienne, sous la date du 28 Octobre :

"Lord Cowley a reçu de lord Heytesbury des dépêches d'Odessa en date du 18, dans lesquelles ce ministre lui mande qu'on attend toujours dans cette ville l'empereur Nicolas qui est parti de Varna pour retourner à Saint-Pétersbourg : on espère que des négociations de paix s'entameront

"Le bruit court que le capitan-pacha s'est frayé avec les siens, les armes à la main, un passage au travers des troupes russes, et qu'il est alle rejoindre le grand-visir. Cette nouvelle est assez invraisemblable en ce que les rapports officiels annoncent que l'empereur de Russie lui a laissé la faculté de se retirer."

Constitutionnel de Paris, 6 Nov.

GRECE.

Corfou le 14 Septembre.

Nous apprenons de Navarin que beaucoup de Turcs nès dans la Morée se préparent à quitter ce pays, et que d'autres veulent bien y rester à la condition qu'ils exerceront librement leur religion et que leurs personnes et leurs propriétes seront respectées.

Des rapports de Prévésa disent que le général Church avait quitté Mitika et était arrivé devant les chateaux de Paja et de Teck. Veli-Bey se préparait à se défendre contre les Grecs.

Des voyageurs partis de Janina, rapportent que le 8 un firman du Sultan a été publié dans cette ville, enjoignant au Séraskier Rodschid-Pacha d'aller immédiatement avec ses troupes rejoindre la grande armée turque, et que pendant son absence Selictar Poda, un des principaux chefs albanais, serait chargé de la défense de la province qu'il commande. Ces voyageurs affirment qu'un ordre semblable a été publié à Delvino, résidence de Selictar Poda.

Ancone, 29 Septembre.

Des lettres de Zante, disent que les Français n'ont pas encore quitté les environs de Calamate. Ils n'ont éprouvé aucune hostilité de la part des Egyptiens et des Turcs, si ce n'est quelques soldats qui s'étaient trop eloignés du camp et dont ils se sont emparés. On entretient encore l'espoir que la Morée sera évacuée sans employer la force, et que le Grand-Seigneur retirera ses troupes. Redschid-Pacha a déjà reçu l'ordre de rejoindre l'armée dans la Romelie, mais quelques personnes prétendent que c'est pour donner satisfaction aux Albanais, et qu'il ne faut pas inferer delà que la Morée sera évacuée par les troupes turques.

Il a été lancé dernièrement à Roterdam un bateau à vapeur de la capacité de deux mille tonneaux ; il doit être mû par trois machines de la force de cent chevaux chaque, et il est destiné à transporter des troupes à Batavia.

Kentucky Reporter, 3 Déc.

FEUILLETON.

THEATRE.

Représentation de Mardi.—ANDROMAQUE.

C'est ici où nous attendions M. Aristippe pour connaitre et apprécier son mérite. Quand on sait comprendre et parler la poesie de Racine, on peut prétendre avec raison à n'être pas le dernier au Théâtre. M. Aristippe, dans *Tancrède*, a fait preuve d'un talent très-supérieur ; mais les tirades toutes philosophiques de Voltaire n'ont pas besoin de cette âme de feu, sans laquelle on reste pour jamais étranger aux sublimités de l'auteur de *Phèdre*. Si Talma a mérité que son nom soit immortel, c'est à coup sûr à Racine qu'il le doit, c'est à l'exquise sensibilité avec laquelle il rendait cette poésie, chef-d'œuvre de l'art, où l'on ne voit où l'on n'entend jamais que la nature ; et M. Aristippe l'a dit lui-même, il est si difficile d'être *naturel* au théâtre ! Quelle que soit cette difficulté pour les autres, il nous a prouvé deux fois déjà qu'il savait la vaincre. Il a été plus égal dans *Tancrède*, mais dans *Oreste* il a souvent rivalisé avec tout ce que la scène française compte aujourd'hui de premiers talens. Oui, c'est bien à l'école du grand Maitre qu'il a été formé ; quand on ne l'aurait pas dit, nous l'aurions deviné ; non pas qu'il ne sache que répéter les leçons qu'il a reçues, mais parceque s'il est douteux qu'on surpasse jamais Talma peut-être aussi est-il indispensable d'avoir appris de lui les secrets de l'art pour atteindre à la hauteur de M. Aristippe. C'est surtout dans la dernière scene, où Racine fait agir avec tant de génie les deux grands ressorts du drame, la terreur et la pitié, qu'il a déployé toutes les ressources d'un talent, inconnu jusqu'alors dans la Louisiane, et sans doute audessus des éloges qu'on lui a donnés ailleurs. Quelle déchirante verité dans son port, dans son œil, dans son expression ! Comme il exprimait bien les angoisses de cette âme accablée par les mépris d'une altière princesse, déchirée par les remords qui naissent de son crime, et cependant encore saisie de fureur à l'aspect de cette image sanglante qui le poursuit ! Ce sont bien là les tourmens que voulait peindre Racine, et il est donné à tres peu d'hommes de le mieux entendre.

Quelques personnes ont trouvé des défauts à M. Aristippe ; il est certain qu'il n'y a rien de parfait ici bas, pas plus sur la scène qu'ailleurs ; cependant, sans toutefois prétendre porter un jugement définitif sur son compte, nous dirons qu'il y a bien plus à louer qu'à blamer en lui. Sa diction est toujours pure, mais peut être est elle quelquefois trop lente ; son geste est toujours bien quand sa physionomie exprime la passion, mais peut etre pourrait-il en diminuer quelque chose dans ces momens de calme où le vers ne rend qu'une pensée simple et commune. Voilà les seules critiques que nous hasardons. —Que ceux qui n'ont jamais goûté la scène française trouvent encore que *les opinions ne sont pas fixées sur le compte de M. Aristippe, mais qu'on s'accorde assez généralement à le mettre audessus de la médiocrite*, qu'importe aux hommes qui ne prétendent pas admirer les monstruosités de Shakespeare à l'égal de ses beautés ? qu'importe aux hommes qui savent que pour bien apprécier le mérite d'un artiste tel que celui-ci il est nécessaire d'avoir vu les grands maitres et de s'être familiarise avec les beautés de Racine, de Corneille et de Voltaire ?

Quant à nous, nous attendrons encore pour dire quel rang nous croyons qu'on peut assigner à cet artiste distingué.

Mad. Clozel a eu de très-beaux momens ; elle a été dans *Hermione* ce que nous l'avons vue l'année passée dans Marie-Stuart, et pour quiconque a eu l'occasion d'admirer son talent dans ce dernier rôle ce n'est pas lui faire un éloge peu flatteur.

Les Prétendus—Quelques sifflets se sont fait entendre au moment où la toile allait se baisser à la fin de cet opéra, et après le spectacle, plusieurs personnes nous ont assuré que c'etait la pièce qu'on avait sifflée : que Dieu pardonne aux barbares qui jadis incendièrent la bibliothèque des Ptolémées, à ceux qui en 1814 dévastèrent le Musée français, et . . . .

TRIBUNAUX.

La cour d'assises de Paris s'est occupée en Oct. d'un assassinat dont les motifs appelaient sur l'accusé un vif intérêt.

Un jeune homme, Mathieu Dupuis, avait conçu de vifs ressentimens contre un nommé Louis Presle, marchand de chevaux, qu'il soupçonnait d'entretenir des liaisons illicites avec la veuve de son père, et qu'il accusait de l'avoir fait exiler de la maison maternelle. Ce Louis Presle occupait un logement dans l'*hotel du Rhone*, à Ivry, tenu par la veuve Dupuis, et bientôt il fut son associé. Dès lors la haine de Mathieu Dupuis en devint plus vive, et il demeura convaincu qu'avant même la mort de son père, Presle avait vécu dans une immorale intimité avec sa mère, et que la douleur de cette inconduite avait été la cause de la mort de son père ; il médita des projets de vengeance. Plusieurs fois il proposa des duels à Presle ; ses propositions furent toujours repoussées ; enfin il conçut la pensée de l'assassiner, et il disposa les moyens de l'exécuter avec tous les calculs de la préméditation.

Le 22 juin dernier, il se rendit, sur les dix heures du matin, à l'*Hotel de Rhone* ; il frappa à la porte, dit au garçon d'écurie qu'il avait besoin d'un cheval, et qu'il voulait parler à Presle. On alla l'éveiller. Dupuis, vetu d'une redingote, ayant la main gauche croisée sur la poitrine, la droite chachée sous ses vêtemens, attendit quelques instans ; Presle ne tarda pas à descendre ; il était en chemise et n'avait qu'un pantalon. Dès que Mathieu l'apperçut dans une salle voisine, il s'élance avec précipitation et s'écrie : *Ah ! vous voilà !* et à l'instant, tire un pistolet de dessous sa redingote, le décharge sur le malheureux Presle qu'il étend à ses pieds. Puis il rentre dans la cuisine, ferme la porte sur lui, se saisit d'un second pistolet, le dirige contre lui meme et tombe baigné dans son sang. Il ne recouvra la parole que pour exprimer, en présence même de sa mère, le regret de s'être manqué et d'avoir manqué Presle ; il etait venu avec le dessein de tuer et de se donner ensuite la mort.

Au même instant, il tire de sa poche et remet à l'officier de police judiciaire une lettre adressée à la veuve Dupuis, et dans laquelle il exposait les motifs de cet attentat. Il disait à sa mère "que sa "conduite envers ses enfans était fort "repréhensible, et que ses liaisons hon- "teuses étaient la cause du déshonneur de "toute la famille ; que dès-lors la vie n'é- "tait pour lui qu'un fardeau ; qu'il sau- "rait se venger de l'auteur de tous ses "maux, de manière à assurer sa tranquil- "lité et celle de ses sœurs. Quand vous "recevrez cette lettre, disait Dupuis en "terminant, vous n'aurez plus de fils ; je "meurs content et vengé."

Presle succomba le 29 juin à ses blessures. Lors de l'autopsie, on retira de sa poitrine deux balles mâchées. Les blessures de Dupuis étaient moins graves ; il fut transporté dans un hospice, et on parvint à le sauver. Ce malheureux a constamment avoué son crime et tous les détails de la préméditation. Il est convenu d'avoir acheté trois jours avant une paire de pistolets, de la poudre et des balles. Il a ajouté que, pour plus de certitude, il était allé en faire l'essai à Romainville ; qu'il avait mâché les balles, dans la persuasion qu'elles donneraient une mort plus assurée. Cependant, vers la fin de l'instruction, il a exprimé sa douleur et son repentir, il a dit qu'il avait cédé à un mouvement de désespoir dont il était actuellement désolé.

A toutes ces circonstances extraordinaires, nous ajouterons que la veuve Dupuis a eu treize enfans ; que neuf sont morts successivement, et que l'ainé, condamné à Lyon comme assassin, a peri sur l'échafaud.

Dupuis a constamment manifesté pendant les débats, plus que de l'apathie et de l'indifference. On le voyait fréquemment sourire avec pitié, même avec dédain. C'est un jeune homme de 22 ans, dont les traits réguliers, pleins de calme et de douceur, sont toutefois de tems en tems agités de mouvemens convulsifs.

Sur les demandes de M. le président, Dupuis a renouvelé, de la manière la plus precise, tous ses aveux ; seulement il a refusé de s'expliquer sur les motifs de sa haine contre Presle.

Après un quart d'heure de délibération, les jurés ont répondu : "Oui, l'accusé est coupable de meurtre, mais sans préméditation." En conséquence, Dupuis a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Il a entendu cet arrêt sans manifester la plus légère émotion. Pendant le réquisitoire de M. l'avocat-général, on l'avait entendu dire, en regardant l'horloge : *Voilà déjà vingt minutes qu'il parle !*

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Expédiés

Brick Naiad, M Elray, Philadelphie, Whitall, Jaudon et co.

Brick Bucksport, Herriman, New-York, capt.

Goel. Hunter, Taylor, St. Yago de Cube, B Bonny.

Goel. Fama, Soua, Havane, M F Meher.

Bateau Eagle, Blurley, S. Yago de Cube, do.

Arrivés.

Bateau de remorque Hercules, Herrinnan, de la passe du S O. ayant mis en mer, hier matin, le brick William, Kendall, pour Savannah ; il a remorqué dans le port le navire Louisiana, de New-York. Il a Laissé l'ancre en dehors de la barre le navire Méridian, Adams, de Bordeaux, dont il a apporté les passagers et le sac aux lettres. Un navire et un brick noms inconnus, étaient en dehors de la barre. Le brick Swan est échoué sur la barre—Passagers du navire Meridian ; Messrs. Lafferrandrie, Labatut, Gaillard, Mouret Carpier, Monsarrat, et d'autres.

Bateau-à-vapeur James Hard, de Cincinnati, avec du bœuf, porc, grassse, beurre, farine, coton à N et J Dick ; C Byrne ; J W Zacharie et co ; J Greenleaf ; Townsley et Priçur ; J D Jordan ; J Moorehead ; S Paxton et co ; C Porter ; B Levy ;—50 passengers.

Bateau à vapeur Beaver, venant des Natchitoches, avec du coton à Maurin et O'Ducigg ; Peyroux, Rivade et co ; Reynolds, Byrne et co ; J B Heno et co ; J Hagan et co ; N et J Dick—17 pas.

Entrés.

Navire paquebot Louisiana, Price, de New-York, à Foster et Hutton, avec un chargement assorti de mds. (Pour les noms des consignataires voyez la page anglaise)

Goel. espagnole Volanterin, Roscello, de la Havane, avec des fruits.

Brick Griterion, Parker, de Hallowell, avec des produits au capt.

Brick Catharine Stevens, de Hallowell, avec des produits au capt.

THEATRE D'ORLEANS.

Aujourd'hui Jeudi, 25 Décembre,
Une Représentation du

PETIT CHAPERON ROUGE,

Opéra en 3 actes, paroles de Théolon, musique de Boyeldieu, orné de tout son spectacle.

Acteurs—MM. Privat, Deschamps, Notaire, Rochefort, Leblanc, Tabary, Allired ; Mmes. Alexandre, Milon, Chollet.

Suivi de la première Représentation du

BOURGUEMESTRE
DE SARDAM,

Vaudeville nouveau en 2 actes, de Melesville, Merle et Boirie.

Acteurs.—MM. Leblanc, Victorin, Théodore, Tabary, Deschamps, Rochefort, Alfred, Marchand Mme. Théodore.

En attendant—Hamlet, Zaïre, tragédies ; Mr. Botte, vaudeville nouveau, et la Pie Voleuse.

Le soussigné vient de recevoir par le navire paquebot Louisiana quelques caisses de CHAPEAUX de la manufacture de J. & L. Brewster, supérieurs à tout ce qu'il a pu recevoir jusqu'à ce moment.

25 Décembre E. DEBERGUE.

SALLE D'ORLEANS.

Demain Samedi, 27 Decembre,

GRAND BAL PARE,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS,

Qui commencera à 5 heures et finira à 8. Le Grand Bal aura lieu immediatement après. 25 dec

SALLE DE BAL,

Encoignure des rues d'Orleans et Bourbon

Samedi prochain, 27 Decembre,

Il y aura un Bal Paré.

Prix d'Entrée :—Une piastre.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 25 décembre

SALLE ST. PHILIPPE.

Samedi, 27 Décembre,

On donnera un

GRAND BAL PARÉ.

Prix d'Entrée—une piastre. 25 déc

SALLE DE LA MARINE.

Bals de Société.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les personnes qui desirent souscrire aux dits Bals, de s'adresser au bureau de Mr. Pluinard, rue Toulouse, No. 34.

22 Déc. Raphael Perez & Co.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Meridian, de Bordeaux (en rivière,) les articles suivants :—

10 pipes eau-de-vie de Cognac, 4me preuve—30 barils do blanche de 18 gallons, 3me preuve—92 bariques vin rouge, de divers crus—35 tierçons vin blanc de Barsac—60 caisses de vin rouge—16 demi barriques vinaigre blanc, 1re qualité—100 paniers anizette surfine—5 caisses sardines à l'huile—19 jarres d'amandes douces—15 do vides, grandeurs assorties.—Trois caisses seringues, [illegible] caisses fusils à piston, qualité supérieure, quatre caisses pistolets, deux caisses cigarres de la Havane, deux caisses soieries assorties, deux caisses gants de peau, cinq barils sang-sues—[illegible] d'importations précédentes, 400 bariques vin rouge, diverses qualités—100 caisses do do—100 paniers anizette—300 paniers huile de Bordeaux—une caisse robe Cote Paille, une caisse Cote Paille, une caisse bas de soie brodés pour femme, une caisse gants de soie couleurs assorties, et trois balles papier à lettre Français. D. G. BORDUZAT & Co.

25 décembre.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Jacques Lefort vs. J. Chardon.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Felix Grymes, juge-président de la cour de cité, j'exposerai en vente Lundi vingt-cinq de Janvier 1829, à la Bourse, une Maison et un Terrain, situés dans la rue Jefferson, entre les Nos. 19 et 35, mesurant 30 pieds de face sur cette rue, sur une profondeur de 58, acheté par ledit Chardon à l'Etat de la Louisiane le 20 de Mai 1816 pour le terme de vingt-cinq ans, après l'expiration duquel ladite maison et le terrain doivent être remis à l'Etat.—Ces propriétés sont saisies pour satisfaire au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

24 dec L. DAUNOY, Marshall.

TIRAGE DE LA 5me. CLASSE
DE LA
LOTERIE DE L'EGLISE CATHOLIQUE
DE BATON-ROUGE.

21—24—14—9

Les numéros 21-14-24 qui a gagné et reçu comptant le prix de

$3,000

a été vendu au Bureau de A. GENDRON, au coin des rues Bourgogne et St. Philippe, où l'on peut se procurer des billets de toutes les Loteries autorisées par l'Etat de la Lousiane. 24 déc.

A VENDRE.

Une goëlette aujourd'hui au Bassin, du port de 38 tonneaux, toute neuve, bonne pour les voyages de Tampico. Pour les conditions s'adresser au soussigné JARREAU.

Ses agrès et apparaux tout à neufs n'ayant jamais servi. 25 déc.

Nord-Amerique.

POUR PHILADELPHIE.

La barque HERCULES, de la ligne des paquebots, capt. Longcope, ayant tout son gros fret engagé, partira pour ledit port dans une semaine ; pour fret ou passagé, s'adresser au capitaine à bord ou à

19 déc. SAMUEL P. MORGAN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire *HANOVER*, capt. Barstow, ayant la moitié de son chargement engagé, partira d'ici au 29 de ce mois. Pour le surplus du fret ou pour passage, s'adresser à

19 déc. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR PHILADELPHIE.

Le navire paquebot *MISSOURI*, capt. Rogers, est maintenant pret à recevoir un chargement, ayant tout son gros fret engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

WHITALL, JAUDON et Co.

19 déc. Rue du Camp.

POUR BALTIMORE.

Le brick *OLIVE BRANCH*, capitaine Munroe, a besoin de 100 boucauts pour compléter son chargement, qu'on pourra aller prendre soit au haut ou au bas du fleuve, à des prix accommodans. S'adresser à

19 déc. J. OGILVIE & Co.

POUR NEW-YORK (paquebot du 1er. Janvier)

Le navire DEWITT CLINTON, capt. Packard, sera prêt demain à aller au haut ou au bas du fleuve pour prendre du sucre. Pour le prix du frêt, s'adresser à

12 déc. G. E. RUSSELL et BARSTOW.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier et de première classe, BRAGANZA, capt. Sullivan, partira sous le plus bref délai possible.

12 déc. T. NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe, MOGUL, capt. Davis, a une partie de son chargement embarqué, pour frêt du surplus, s'adresser à T. NICOLET & Co. (12 déc.)

POUR LE HAVRE,

Le navire de première classe CHARIOT, capitaine Smith, partira pour ledit port le 10 du courant, et peut recevoir encore 200 balles de coton. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 Décem. Wm. NOTT & co.

POUR LE HAVRE.

Le navire *SIROC*, capit. Lambert, doublé et chevillé en cuivre ; a besoin de 200 balles pour compléter son chargement, s'adresser de suite. S'adresser à

3 Décemb. J. OGDEN & Co.